

## **Interconnexion TGV Massy Valenton** **La région Ile de France** **commence à lâcher les Antoniens**

Lors du débat budgétaire pour 2006 à la Région, deux amendements ont été déposés par la majorité régionale (hors PC) concernant le projet d'interconnexion TGV Massy Valenton.

Ils viennent en contradiction avec l'opposition nette au projet manifestée par le Conseil Municipal le 30 juin 2005 et celle montrée par plus de 3500 antoniens lors de la concertation des mois de juin et juillet 2005.

Dans l'exposé des motifs d'un amendement (sur le chapitre 900), il est dit que :

*« la Région s'est engagée à ne pas signer la convention de financement tant qu'un accord ne serait pas intervenu sur les mesures de protections des riverains. »* puis on évoque *« la mise en place du financement des mesures d'insertion complémentaires. »*

**Il n'est donc pas question dans cet amendement régional d'une opposition ferme au projet mais plutôt d'une amélioration de l'insertion du projet....ce qui évidemment ne réduira pas le nombre de TGV ni de trains de fret ni les nuisances associées !**

Dans l'exposé des motifs de l'autre amendement (sur le chapitre 907), il est prévu de mettre en place une étude. Le texte dit :

*« Cette étude comprendra l'étude des différentes hypothèses (décaissement, enfouissement, couverture...partielle ou totale..*

*L'action de cette étude permettra d'impulser un programme cohérent susceptible d'être accepté par les riverains... »*

**Là encore, la majorité du Conseil Régional réaffirme son accord sur le projet, et ouvre même la porte aux solutions de RFF puisque la couverture partielle est déjà incluse dans les propositions de l'entreprise publique.**

Alors que le Conseil Municipal, sous l'impulsion des élus Citoyens à Antony rejoints par Patrick Devedjian a adopté une position ferme et résolue contre le projet RFF (le 30 juin 2005),

Alors que les riverains ont dans leur immense majorité dit leur opposition claire à tout projet,

La Région, par ces amendements, tente un compromis entre la volonté de RFF et les souhaits des antoniens. Pourtant on ne peut pas transiger avec la santé des antoniens, or le projet de RFF a été désavoué par le ministère de la santé !

Pourtant on ne peut pas transiger avec la défense de l'environnement, or le projet nuit à l'environnement.

**Il est temps de se mobiliser, dans l'unité,  
pour rappeler à la Région et à RFF notre opposition au projet.**

---

CITOYENS A ANTONY

Contactez nous ! par mail: [courrier@citoyens-antony.com](mailto:courrier@citoyens-antony.com)  
par téléphone 01 42 37 12 14 par courrier 3 rue de Reims